

Description

Les médecins homéopathes pratiquent une méthode thérapeutique qui vise à soigner le malade dans sa globalité plutôt que la maladie et ses symptômes. Ils administrent leurs médicaments à base végétale, animale ou minérale, en fonction des réactions personnelles et de la constitution du malade, le «terrain» en jargon homéopathique. Ils sont attentifs aux symptômes les plus originaux et les plus particuliers, qu'ils soient physiques, émotionnels ou mentaux. Ils s'intéressent également aux signes individuels non pathologiques, comme le sommeil, les goûts alimentaires, les réactions au froid et à la chaleur, de même que l'environnement psychosocial. Leur objectif est de permettre au patient de retrouver son équilibre énergétique et son pouvoir d'autoguérison.

Leurs principales activités consistent à :

Bilan de santé du patient

- poser de nombreuses questions relatives à l'histoire médicale du patient (vaccinations, prises d'antibiotiques, maladies infantiles, maladies récurrentes, etc.), à sa famille (place dans la fratrie, prédispositions familiales, etc.) à son caractère (manière de réagir dans des situations particulières, influence du temps, etc.), à ses peurs (de la nuit, du sommeil, des chiens, etc.), à ses goûts et dégoûts alimentaires (pour les aliments salés, les laitages, etc.), à ses habitudes (dormir sur le côté, dans l'obscurité totale, etc.), à son tempérament physique (réaction face au froid et à la chaleur, tendance aux récurrences, etc.);
- tenir compte de la manière dont le patient évoque ses symptômes et de l'ordre de présentation suivi;
- effectuer un examen clinique;
- demander si nécessaire des examens complémentaires;
- établir un diagnostic, au besoin à l'aide de répertoires des médicaments et des symptômes;

Traitement et suivi du patient

- prescrire un ou plusieurs remèdes homéopathiques (les homéopathes unicistes administrent un seul médicament à la fois, les homéopathes pluralistes peuvent en prescrire plusieurs);
- administrer, le cas échéant, un traitement à base de produits pharmaceutiques classiques, hospitaliser le patient ou l'adresser à un spécialiste non homéopathe;
- suivre l'évolution de la pathologie du patient.

Environnement de travail

Les médecins homéopathes travaillent en cabinet privé, seuls avec le patient ou la patiente. Ils collaborent avec la famille du malade et avec d'autres thérapeutes.

Formation

La formation de médecin homéopathe s'acquiert en emploi et par modules. Elle est régie par la Société suisse des médecins homéopathes (SSMH).

Lieu

- Lutry (VD), Ecole suisse romande d'homéopathie uniciste.

Durée

- 2 ans de formation de base (1 samedi par mois minimum);
- 2 ans de préparation à l'examen AFC.

Conditions d'admission

- diplôme fédéral de médecin ou diplôme étranger équivalent; (vétérinaires, dentistes; pharmaciens; infirmiers, et sage-femmes sont également admis).
- Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine, consulter le site www.orientation.ch/etudes;
- exercer une activité médicale orientée principalement sur l'homéopathie classique.

Titre délivré

- attestation de formation complémentaire (AFC) en homéopathie, reconnue par la FMH.

Contenu

- cours d'introduction: histoire de l'homéopathie, fondements, lois, cas cliniques de maladies courantes et petits traumatismes;
- cours de base: l'étude des remèdes et l'application de la méthode au traitement des maladies chroniques, cas cliniques de médecine générale, pédiatrie, psychiatrie et gynécologie, journée à l'officine pour se familiariser avec la préparation des remèdes homéopathiques. Un certificat d'examen final SSMH atteste de la réussite de la formation de base;
- attestation de formation complémentaire (AFC) en homéopathie: supplément de formation sous forme de cours et/ou séminaires reconnus par la SSMH/SVHA, deux ans de pratique et 150 heures d'étude et supervision de cas cliniques personnels.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de la Fédération des médecins suisses FMH www.fmh.ch.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Sens de l'observation
- Ecoute et compréhension d'autrui
- Désir de soigner les autres
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Capacité d'analyse
- Esprit de synthèse

Perspectives professionnelles

Les médecins formés à l'homéopathie sont habilités à pratiquer dans le cadre de la médecine de premier recours (avec accent sur l'homéopathie classique) et à utiliser des positions tarifaires spécifiques. Depuis quelques années, le nombre de praticiens qui s'intéressent à l'homéopathie, comme à d'autres formes de médecine naturelle, augmente sensiblement.

Perfectionnement

Les sciences médicales connaissent un développement rapide et important. Les médecins homéopathes, à l'instar des autres praticiens, doivent poursuivre leur formation en permanence et se tenir informés des nouvelles découvertes. La formation continue doit satisfaire aux exigences de la FMH qui dresse une liste des sessions recommandées (séminaires, intervision, étude personnelle).

Professions voisines

- Médecin en acupuncture et pharmacothérapie chinoise/Médecin en acupuncture et pharmacothérapie chinoise
- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale
- Naturopathe DF/Naturopathe DF

Adresses

Ecole suisse romande d'homéopathie uniciste (ESRHU)
Av. C-F. Ramuz 119
1009 Pully
Tél.: 079 506 44 34
<http://www.esrhu.com>

Fédération des médecins suisses (FMH)
Secrétariat général
Elfenstrasse 18
Case postale 300
3000 Berne 15
Tél.: 031 359 1111
<http://www.fmh.ch>

Société suisse des médecins homéopathes (SSMH)
Dorfhaldenstrasse 5
6052 Hergiswil NW
Tél.: 041 630 07 60
<http://www.svha.ch/fr/index.php>